



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DU POITOU
Samedi 4 SEPTEMBRE 2021 à 9 heure 30
Ensemble Communal des Magnals - Salle des Coquelicots
MIGNALOUX BEAUVOIR

Nombre de personnes présentes : 13

Raphaël Hervé, Patrick Gatignol, Yann Sellier, Vincent Lagardère, Patrick et Nicole Bernabet, Jacky Gilbert, Vincent Montagne, Christian Deconchat, Jean Provost, Michel Dumas, Christiane Hairault, Daniel Bourdier et Yvon Guinot.

Nombre de pouvoirs : 11

Gilles Ribault, Bernadette Jeannot, Claude Echevard, André Favre, Henri de Scheemaker, Arlette Caillaud, Sibylle Champin, Catherine de Izarra, Rodolphe de Izarra, Michelle Beauseigneur, Nadine et Jacques Perronet.

En 2020, le Conseil d'Administration était composé de 15 personnes physiques :

Membres du bureau :

Président : Raphaël HERVÉ

Vice-Président : Yann SELLIER

Secrétaire : Vincent LAGARDÈRE

Trésorier : Daniel BOURDIER

Secrétaire adjoint : Vincent MONTAGNE

Administrateurs :

Mesdames : Catherine de IZARRA, Christiane HAYRAULT,

Messieurs : Henri de SHEEMAER, Christian DECONCHAT, Patrick GATIGNOL, Jacky GILBERT, Yvon GUINOT, Bernard PERICAT, Michel PIÉ et Jean-Louis SURAULT.

Vérificateur aux comptes :

Alain DUMAS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Président rappelle qu'en raison de la pandémie COVID 19 nous avons été contraint de déplacer l'Assemblée Générale en septembre, celle-ci se déroulant habituellement au printemps.

Il souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte.

En préambule, le président Raphaël Hervé rend hommage à la mémoire de Mme Gisèle Couillaud, décédée au printemps de cette année. Elle était un membre particulièrement fidèle et actif de la SMP, à la présence très régulière à nos différents rendez-vous.

9h30 ouverture de l'ag par lecture du rapport d'activité.

Rapport d'activité 2020

Nous avons traversé une année extrêmement difficile en raison de la pandémie COVID 19. Dès son arrivée, fin d'année 2019, son expansion fut si rapide que la population fut prise de court. Les confinements successifs et les diverses dispositions sanitaires ont mis pratiquement à l'arrêt notre activité associative.

Néanmoins, la SMP, malgré cette situation de crise, où toute prévision est illusoire, se devait d'être administrée, et se tenir prête à rebondir à la moindre éclaircie.

C'est dans ce climat d'incertitude que nous avons élaboré notre programme d'activités, assorti de son budget prévisionnel et des demandes de subventions qui vont avec. Budget pratiquement multiplié par dix en raison de l'organisation du congrès de la Société mycologique de France, que la SMP devait accueillir à l'Automne. Ainsi, après avoir connu un printemps dans un confinement strict, avec une activité de terrain réduite à néant. En juin les conditions n'étaient plus réunies pour maintenir le congrès de la Société mycologique de France. Il fut donc reporté à 2021 puis 2022.

Ensuite, malgré une accalmie en début d'été, la trêve estivale fut de courte durée. Une deuxième vague de contamination s'est profilée, impactant fortement nos activités automnales.

Seules trois sorties de terrain ont pu être effectuées.

C'est dans ces conditions toutes particulières que nous avons pu néanmoins tenir notre Assemblée Générale en septembre.

Sorties sur le terrain

L'ensemble des activités de printemps ont été annulées.

Seules trois sorties à l'automne ont pu être assurées.

Site internet

Entièrement rénové, il utilise désormais l'application Word Press, le standard actuel des sites internet.

Régulièrement mis à jour, sur le site de la SMP vous y trouverez entre autres :

- Le calendrier et le programme de nos activités (2 par ans – téléchargeables)
- Les informations relatives à l'organisation, (Conseil, Compte-rendu d'Assemblée Générale...)
- Les offres de cession de bulletin et de prestations de services
- Des publications sont également disponibles en téléchargement (Liste rouge des champignons menacés en Poitou-Charentes et le cahier RNF – Prise en compte de la Fonge dans les espaces naturels.
- Un volet contact avec la SMP est disponible sur notre site.

Prestations

Toutes les prestations ont été annulées en 2020

- Opération collègue avec le département de la Vienne
- Animations Espaces naturels sensibles
- Prestation Lizant et OT de Vouillé

Partenariats

- La SMP a participé à divers Comités de Pilotages avec le Département de la Vienne au titre des Espaces Naturels Sensibles. L'opération d'animation pédagogique est en cours pour les Collèges de la Vienne.
- Vienne Nature et Poitou-Charentes Nature : hébergent notre matériel, assurent la mise à disposition d'une salle de réunion, nous autorisent l'accès à une photocopieuse performante et facilitent notre notoriété auprès des acteurs du patrimoine naturel.
- FAMO (Fédération des Associations Mycologique de l'Ouest) : nous sommes représentés au Conseil d'Administration et bénéficions par cette association de la mise à disposition de matériels (loupes binoculaires et caméras vidéo).



- Agence Régionale de la Biodiversité (ex ORE) : hébergeur et créateur initial de notre site internet.

Adhérents : Au 31/12/2020 nous enregistrons, pour l'année, 11 résiliations et 8 adhésions, soit 69 membres. Un moindre mal en cette situation particulière et un petit effet des sorties adhérents qui apportent quelques cotisations occasionnelles.

Bulletin SMP :

Le bulletin 2020 comprend 60 pages. Imprimé en août sera en principe disponible à l'AG.

Remerciements

Nous remercions les collectivités publiques qui ont répondu favorablement à nos demandes :

- Le Conseil Départemental de la Vienne pour la confiance qu'il nous a accordé pour les animations pédagogiques dans les Espaces Naturels Sensibles
- La municipalité de Poitiers pour son soutien financier dans le fonctionnement de notre association.
- La Mairie de Mignaloux pour la mise à disposition gratuite de salles municipales pour notre AG.

Reconnaissance et gratitude aussi pour :

- L'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes pour son partenariat avec la SMP, dans la construction, la maintenance et l'hébergement de notre site internet.

Enfin, n'oublions pas nos sociétaires qui ont donné de leur temps pour que vive notre association et que je remercie tout particulièrement.

9h40 Lecture du rapport moral

Rapport Moral

Avec le décalage des rendez-vous annuels dans le fonctionnement de nos institutions nous avons l'impression de lire l'avenir avec un rétroviseur. Cette fois encore, nous allons parler pratiquement au quatrième trimestre du programme prévisionnel de l'année.

C'est pourquoi, je ne développerai pas excessivement mon propos alors qu'actuellement les incertitudes ne sont pas complètement évacuées.

Comme l'année dernière, nous avons établi notre programme, calqué sur le précédent comme si de rien n'était. Bien entendu, avec toutes les précautions d'usages pour ne pas nous engager financièrement dans des projets que nous ne pourrions tenir. Je parle du congrès de la SMF que nous avons reporté à cette année et que nous avons une nouvelle fois repoussée d'un an.

Pour ce qui est du programme habituel, nous avons gardé le même rythme voir même légèrement étoffé à l'automne. En effet nous parions sur un besoin du public de retrouver la nature après cette longue période de confinement.

Le nombre de nos sociétaires est sensiblement maintenu. L'introduction en 2020 de sorties réservées aux adhérents est vécue comme une plus-value par les participants. Une disposition positive à maintenir.

Recruter de nouvelles adhésions est forcément une bonne chose. Cependant nous devons travailler sur les attentes de nos sociétaires. Pour ce faire, efforçons-nous de garder un juste équilibre en respectant les préoccupations de chacun. Certains sont venus chercher des contacts auprès de mycologues pour reconnaître les champignons et participer à de belles sorties en forêts, sans pour autant devenir mycologues. Soyons à l'écoute de chacun pour répondre à ses attentes.



Les moyens

Si la ressource importante que représente la cotisation de ses membres, elle permet à la SMP de couvrir au moins partiellement les frais de fonctionnement classiques, elle reste néanmoins dépendante du nombre d'adhérents et des recettes complémentaires sont nécessaires.

Celles-ci peuvent être apportées en échange de certaines prestations d'études ou d'accompagnement de sorties...

Communication

Saisissons toutes les opportunités pour développer notre communication, à savoir :

- Être présent auprès des médias (presse écrite, radio et TV).
- Étoffer et perfectionner notre site web, comme par exemple, insérer des application et tutoriels vidéo...
- Poursuivre notre partenariat avec les acteurs du patrimoine naturel.
- Informer les collectivités locales et territoriales de notre action en faveur du monde de la biodiversité ainsi que du rôle d'éducation populaire que nous exerçons.

Les Projets 2021

Édition du bulletin

Nous avons prévu et budgétisé cette année l'édition du bulletin annuel Numéro 38.

Sorties mycologiques

- Sorties (Hiver Printemps (Annulées pour cause COVID)
- Sorties hebdomadaires en automne
- Sorties hors programmes ou informelles dans des milieux spécifiques

Séances de détermination :

Cette année, un deuxième point d'accueil sera réservé pour identifier les paniers de champignons les lundis soir (Fontaine-Lecomte et Saint-Georges-Lès-Baillargeaux). A cette occasion les mycologues pourront fournir des conseils de prudence sur la consommation de champignons sauvages.

Congrès et Exposition

- Journée des associations au parc de Blossac avec la mairie de Poitiers
- Exposition SMP le 4ème weekend d'octobre (les Bois de Saint-Pierre)

Interventions diverses

Répondre à la demande dans la mesure de nos possibilités (des offres de services figurent sur notre site).

Inventaire des champignons

Poursuivre notre participation à l'alimentation de la base de données.

Partenariat

Département de la Vienne :

- Poursuivre l'inventaire dans l'Espace Naturel Sensible (Le Domaine du Léché à Saulgé) avec la Direction de l'Environnement.
- Poursuivre le partenariat par des animations de terrain en prestation, sur les ENS, pour le Bois de la Loge à Pouillé et la zone humide de Scévollles.
- Répondre à la demande en participant aux réunions de Comité de Pilotage des ENS (Verrerie à Béruges et Zone humide de Scévollles.



Office National des Forêts : Faire vivre la convention de partenariat signée à l'occasion de notre exposition des bois de Saint Pierre de 2018.

Agence Régionale de la Biodiversité : Poursuite de notre partenariat avec cet organisme.

9h50 Aucune remarque ou observations n'est ajouté à la lecture du rapport d'activités 2020 et du rapport moral. Ils sont mis aux votes pour approbations. Personne ne s'oppose, ni ne s'abstient, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

10h00 Communication des comptes de résultat, bilan de trésorerie et budget annuel.

Comptes de résultat SMP 2020

Charges		2020	Produits		2020
60	Achat de livres	1 090,00 €	70	Vente de produits - livres et bulletins	657,47 €
60	Fournitures diverses, petits matériels	377,55 €			
60	Imprimerie bulletin	490,68 €	70	Inscription session SMF Abilly Y.	175,00 €
			706	Prestation de services et animations	117,00 €
626	Frais postaux	72,75 €	74	Subventions de fonctionnement	
				Ville de Poitiers	380,00 €
61	Locations immobilières	100,00 €	74	Subvention session SMF	
				DREAL	2 000,00 €
61	Prime d'assurance	126,52 €		Département	1 000,00 €
62	Frais bancaires	106,60 €	756	Cotisations annuelles	1 240,00 €
62	Remboursement DREAL	2 000,00 €	76	Produit financier - Livret	31,39 €
62	Remboursement Abilly Y. session SMF	175,00 €		Reprise sur provisions	
87	Frais de déplacement des membres	989,80 €	87	Abandon des frais de déplacement	989,80 €
TOTAL DES CHARGES		5 813,90 €	TOTAL DES PRODUITS		6 590,66 €
RÉSULTAT NET :					776,76 €



Bilan de la SMP au 31 décembre 2020

ACTIF				PASSIF			
Actif immobilisé				Capitaux propres	110	Report à nouveau	6 166,40 €
					120	Résultat net	776,76 €
Sous total :				Sous total :			6 943,16 €
Actif circulant	26	Créance	40,00 €	Dettes et provisions	158	Dettes	1 000,00 €
	531	Caisse du siège	10,50 €				
	512	Compte chèque CA	261,49 €				
	5125	Compte sur Livret	5 705,24 €				
	512	Compte chèque LBP	1 925,93 €				
Sous total :			7 943,16 €	Sous total :			1 000,00 €
TOTAL :			7 943,16 €	TOTAL :			7 943,16 €

Budget prévisionnel SMP 2021

CHARGES			2021	PRODUITS			2021
60	Achat		1 050,00 €	70	Ventes de produits, prest. diverses		2 250,00 €
	Matières premières et fournitures	650,00 €			Cession bulletins	250,00 €	
	Autres fournitures	400,00 €			Rétrocession de livres	700,00 €	
61	Services extérieurs		1 600,00 €		Animations, prestations diverses	1 300,00 €	
	Prestation imprimeur (Bulletins)	700,00 €					
	Location	400,00 €					
	Entretien, réparations	300,00 €					
	Assurances	200,00 €					
62	Autres services		360,00 €	74	Subventions. Fonctionn. Ville de Poitiers		400,00 €
	Publicité communication	300,00 €					
	Services bancaires et autres	60,00 €		75	Autres produits de gestions courantes		1 300,00 €
					Cotisations	1 300,00 €	
65	Autres charges de gestion courante		960,00 €	76	Produits financiers		20,00 €
	Frais de fonctionnement : Bureau	400,00 €					
	Postaux	300,00 €		78			
	Affiliations diverses	260,00 €					
TOTAL CHARGES			3 970,00 €	TOTAL DES PRODUITS			3 970,00 €

10h15 Le rapport financier est mis au vote, personne ne vote contre, personne ne s'abstient. Celui-ci est adopté à l'unanimité. L'Assemblée Générale donne alors « Quitus » sur avis favorable du vérificateur aux comptes pour les comptes 2020



Renouvellement des membres du Conseil d'administration rééligibles :

Sont rééligibles : Messieurs Jacky GILBERT, Vincent LAGARDERE, Bernard PERICAT, Yann SELLIER Jean-Louis SURAUT.

M. Bernard PERICAT, compte tenu de l'absence de nouvelles et de paiement des deux dernières cotisations, malgré les relances, n'est de fait plus membre de la SMP.

M. Jean-Louis SURAUT, tout en restant adhérent de la SMP, n'a pas souhaité reconduire sa présence au sein du Conseil d'Administration.

Messieurs Jacky GILBERT, Vincent LAGARDERE et Yann SELLIER sont reconduits.

Renouvellement du vérificateur aux comptes :

Monsieur Alain Dumas est reconduit dans ses fonctions

Montant de la cotisation 2022

Une augmentation ayant déjà été faite il y a deux ans, l'Assemblée Générale s'est prononcée pour maintenir la cotisation annuelle aux tarifs : Individuel : 22 €, Famille : 32 €,

Questions diverses

M. Alain Dumas pose la question : « Connait-on la valeur financière de la bibliothèque ? »

Daniel Bourdier répond que si la valeur n'est pas connue précisément et devra faire l'objet d'une estimation, le fond de la bibliothèque est néanmoins assuré à hauteur de 10 000 euros. A vérifier sur les conditions particulières du contrat d'assurance.

Il s'en suit une discussion sur la tenue des emprunts d'ouvrage à la bibliothèque. Le fait de mettre à disposition de l'emprunteur un cahier pour qu'il y signale ses emprunts est jugé par certains trop sujets sinon à malhonnêteté du moins à oubli pouvant conduire à des pertes d'ouvrages. Certains suggèrent de fermer la bibliothèque et de ne permettre l'emprunt que lors de rendez-vous à Fontaine, lors des CA, des séances de déterminations, des initiations à la micro, etc. Les directives d'emprunt seront à inscrire à l'ordre du jour du prochain CA.

M. Yann Sellier a tenu à informer l'Assemblée Générale que, dorénavant et par arrêté, les Conservatoire Botanique Nationaux doivent prendre la mycologie en compte. La labellisation de ces Conservatoire nécessiteront donc désormais la formation et la compétence en leur sein d'un mycologue ou d'une personne ayant une compétence en mycologie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10h45.

Mignaloux-Beauvoir, le 22 septembre 2021

Vincent Lagardère, le secrétaire

Raphaël Hervé, le président

